



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 39589

Texte de la question

M. Jacques Le Nay appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur les difficultés rencontrées par les candidats aux examens du permis de conduire. Il lui demande de lui faire connaître le nombre de postes d'inspecteurs créés d'une part en Bretagne et, d'autre part, dans le Morbihan pour chacune des années 2000, 2001, 2002 et 2003 et ses objectifs pour les années 2004 et 2005.

Texte de la réponse

Concernant l'effectif global du corps des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR), il convient de préciser que 230 postes supplémentaires ont déjà été créés entre 2001 et 2003 pour améliorer les conditions de passage de l'examen du permis de conduire, après les 30 postes créés en 2000. Depuis 3 ans, l'effectif de ce corps a enregistré un accroissement de 26 %. Conformément à la décision prise par le comité interministériel de sécurité routière du 18 décembre 2002, 100 postes supplémentaires d'inspecteurs du permis de conduire ont été créés en 2004, afin de permettre un accès plus rapide à l'obtention du permis de conduire et de répondre aux dispositions de la directive n° 91/439/CEE du 29 juillet 1991 augmentant la durée de l'examen. Ce nouvel examen pratique, d'une durée totale de 35 minutes, est en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire. A ce jour, 49 départements sont impliqués dans ce processus et une vingtaine de plus le seront début 2005. En tout état de cause, le ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer ne mettra en place la nouvelle épreuve pratique que lorsqu'il sera possible de le faire dans les meilleures conditions, notamment lorsque les inspecteurs supplémentaires nouvellement recrutés auront été formés et affectés dans leurs DDE d'emploi. L'honorable parlementaire trouvera ci-après les éléments concernant l'effectif d'inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière de la région Bretagne. Le tableau ci-dessous indique, de 2000 à 2004, le nombre d'inspecteurs affectés dans les quatre départements concernés.

DÉPARTEMENT	NOMBRE D'IPCSR AFFECTÉS				
	2000	2001	2002	2003	2004
Côtes-d'Armor	8	8	8	9 en mars 10 en avril	10
Finistère	11	11	12	12	12

Ille-et-Vilaine	15	16	19	22	23 en janvier 25 en décembre
Morbihan	9	8	9	8	10

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39589

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 2004, page 3580

Réponse publiée le : 12 octobre 2004, page 7951